



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Toulouse, le 1er décembre 2021

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de la Haute-Garonne

à mesdames et messieurs les directeurs
d'école de la ville de Toulouse

S/C de mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'Éducation nationale

Cabinet

Envoi direct aux écoles de la ville de Toulouse

Réf. 15-167

Objet : recrutement des élèves en classes à horaires aménagés musique (CHAM) option
voix à l'école Ranguel

Présentation :

L'éducation nationale et le conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Toulouse organisent, en partenariat, les classes à horaires aménagés musique (CHAM) à l'école élémentaire Ranguel.

Les classes à horaires aménagés de **l'école Ranguel** développent un enseignement musical spécifique centré sur le chant choral.

Ce dispositif permet d'associer un enseignement artistique à l'enseignement général.

Les élèves sont scolarisés au sein de classes ordinaires de cette école où ils suivent 4h30 d'enseignement artistique dans une salle spécialement aménagée.

Grâce à une organisation concertée de l'emploi du temps, les activités de musique s'inscrivent dans le cadre de la journée scolaire. Le programme d'enseignement général est identique à celui des autres classes.

Le recrutement s'effectue pour une entrée en CE1 et en CE2.

Candidature :

Les élèves concernés sont :

- les élèves actuellement scolarisés en cours préparatoire (CP) qui seront inscrits l'année prochaine en CE1,
- les élèves actuellement scolarisés en CE1 qui seront inscrits l'année prochaine en CE2.

Dossier suivi par
Marie-Noëlle Christophe
IEN « Arts et Culture »
Premier degré
Marie-Noelle.Christophe@ac-toulouse.fr

75 rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4

Eric Marilleau
CPEM
Coordonnateur CHAM
Tél: 05.36.25.72.22
Eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Les parents d'élèves intéressés seront conviés à une réunion d'information le :

**Jeudi 10 février 2022 à 18h00
à l'école élémentaire Ranguel,
1 rue Claude Forbin 31400 Toulouse**

Organisation du recrutement :

Les parents désirant que leur enfant soit candidat à ces classes à horaires aménagés doivent se manifester en déposant un formulaire de « déclaration d'intention » auprès du conservatoire (secrétariat scolarité HA) ou auprès de l'école Ranguel **avant le 25 mars 2022.**

Des tests d'admission se dérouleront le **vendredi 15 avril 2022** ; nous invitons les enfants candidats à participer à une séance préparatoire le **jeudi 14 avril de 17h à 18h** à l'école Ranguel.

Une commission d'admission, placée sous la présidence de monsieur le directeur académique ou de son représentant, déterminera dans la limite des places disponibles la liste des élèves retenus. Elle aura lieu le **mercredi 18 mai 2022** matin. Les élèves admis suivront alors leur scolarité à l'école Ranguel.

Pour tout complément d'information et pour retirer une déclaration d'intention, les familles pourront contacter :

- Le bureau de gestion des horaires aménagés : **Mmes Alary et Saint-Pierre** au **05.61.22.26.65 / 05.61.22.28.58**
- Le directeur de l'école Ranguel : **M. Bardou** au **05.61.52.35.07**
- Le conseiller pédagogique en éducation musicale : **M. Marilleau** au **06.89.16.00.51**

Je vous remercie par avance de la diffusion la plus large que vous voudrez bien assurer auprès des familles, de façon à offrir, à tous les élèves, une chance d'accès à ce dispositif culturel particulier.


Mathieu SIEYE

PJ : Document d'information à l'intention des parents d'élèves de CP et CE1

CPI : M. l'adjoint au maire des affaires scolaires
M. le directeur du conservatoire
M. le directeur de l'école élémentaire Ranguel